



FORMATION ACTION : ACTEUR PRAP IBC - Industrie, bâtiment commerces-

14 heures (en présentiel) réparties si possible sur 3 semaines.

Conforme au document de référence de l'INRS

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acteur de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement et force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans sa structure (en relation avec le Document Unique), il connaît les risques de son métier, observe, décrit, analyse sa situation de travail et propose des améliorations.

PUBLIC

- ✓ Tout salarié
- Limité à 10 stagiaires par session
- Formation accessible pour toutes personnes en situation de handicap.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun

MAINTIEN DES CONNAISSANCES tout les 24 mois (2ans)

ATTRIBUTION FINALE

Délivrance d'une attestation individuelle en fin de formation et d'un certificat Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de réussite à l'épreuve certificative

MODE

inter ou intra/entreprise. [Tarif sur demande](#)

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L4121-1, L4121-2, L4121-3, L4222 du code du travail.

INTERVENANT(S)

Formateurs
PRAP certifiés
INRS

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie par
objectif et approche
par compétence

CONDITION D'ÉVALUATION

Certificat Acteur
PRAP IBC sous
réserve de réussite à
l'épreuve certificative.

Programme théorique et pratique

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
Comprendre l'intérêt de la prévention . Connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé .
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
Proposer des améliorations de sa situation de travail. Faire remonter l'information aux personnes concernées. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

TRAVAIL INTER SESSION

- Le stagiaire réalise sur un support remis par le formateur : un repérage de (s) situation(s) dangereuse (s), observation de la situation et analyse de cette situation .